

Motion du 7 mars 2017 de Mmes et MM. Alia Chaker Mangeat, Marie Barbey-Chappuis, Fabienne Beaud, Souheil Sayegh, Alain de Kalbermatten, Jean-Luc von Arx, Sami Gashi, Anne Carron et Jean-Charles Lathion: «Vous avez dit Egalité?»

(refusée par le conseil municipal
lors de la séance du 8 mars 2017)

PROJET DE MOTION

Considérant :

- qu’aujourd’hui, l’inégalité salariale entre les femmes et les hommes en Suisse est d’environ 20% en faveur des hommes;
- qu’environ la moitié de cette inégalité est inexplicable;
- que la disposition constitutionnelle qui vise l’égalité entre les hommes et les femmes est inscrite dans notre Constitution fédérale depuis 1981;
- que le Conseil fédéral et le Conseil national ont renoncé à adopter une loi sur l’égalité salariale;
- qu’ainsi il apparaît que cette disposition constitutionnelle n’est pas contraignante,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- que le montant des jetons de présence des femmes conseillères municipales soit supérieur de 10% à celui des hommes conseillers municipaux;
- que cette différenciation selon le sexe s’applique également à la rémunération des conseillères et conseillers administratifs.